ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

TRANSFORMATION

SNC SERCAN. SNC au capital de 1.000,00 €. Siège social : 17 Avenue de la République. 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR. RCS DIJON 753 931 591. Aux termes de l'AGE du 02/05/2022, les associés de la Société SNC SERCAN ont décidé la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 01/05/2022. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes Capital : Ancienne mention : Le capital social est fixé à 1.000 €. Il est divisé en 1000 parts sociales de 1 € chacune. Nouvelle mention : Le capital social reste fixé à 1.000 €. Il est divisé en 1000 actions, de 1 € chacune entièrement libérées. Dénomination sociale : Ancienne mention : SNC SERCAN. Nouvelle mention : H C H (Habitat Chevigny Holding). Objet social : Ancienne mention : tabac, article de tabletterie, loto, jeux de paris, presse, achat-vente de produits de type snacking à emporter. Nouvelle mention : Détention de participations ; Acquisition et gestion de valeur mobilière, de tous droits sociaux ; Prise de tous intérêts et de participations par tous moyens dans toutes sociétés existantes ou à créer ; Animation de filiales ; Gestion technique, commerciale, administrative, financière en France ou à l'étranger de toutes sociétés ; Etudes et montages de toutes opérations financières, industrielles ou commerciales ; Consulting et formation ; Prise, acquisition, gestion, mise en valeur et exploitation de tous droits de propriété industrielle ainsi que de tous procédés ; Acquisition de tous immeubles, et/ou droits sociaux immobiliers. Forme :Ancienne mention : Société en nom collectif. Nouvelle mention : Société par actions simplifiée. Administration : Ancienne mention : GERANT : Mme Delphine SERCAN, demeurant au 7 Impasse Vieille Croix de Mission, 21110 MAGNY SUR TILLE. Nouvelle mention : Président : Mme Delphine SERCAN, demeurant au 7 Impasse Vieille Croix de Mission, 21110 MAGNY SUR TILLE et Directeur Général : M. Ismail SERCAN demeurant au 7 Impasse Vieille Croix de Mission, 21110 MAGNY SUR TILLE. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les actions sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers non associés, entre conjoints ou partenaires pacsés, ascendants ou descendants des associés, qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant à la majorité des 3/4. Mention sera faite au RCS de DIJON. Pour avis.

AL22002191

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Groupe TeRenove
SAS au capital de 20.000,00 euros
Siège social : 1, Avenue Aristide BRIAND, 21000 DIJON
RCS DIJON 908 894 397

L'associé unique le 01/04/2022, a supprimé les activités d'acquisition et installation de pompe à chaleur, VMC et ventilation, et revêtement de sol, carrelage et modifié l'art. 2 des statuts. Mention au RCS de DIJON.

AL22002154

TRANSFORMATION

SEL DES MOULINS

Société à responsabilité limitée
transformée en société
par actions simplifiée
Au capital de 2 000 euros
Siège social
34 rue des Moulins 21000 DIJON
504 012 055 RCS DIJON

Le 25/04/2022, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 2 000 €. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Mr Eric LETURGEZ.Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Mr Eric LETURGEZ, demeurant 3 impasse du Lavoir 21600 FENAY.
Pour avis La Gérance

AL22002064

MODIFICATIONS DES STATUTS

TOPIARY

SARL au capital de 1 800 000 €
Siège social
Le Haut des Champs
21190 CHASSAGNE MONTRACHET
803 759 232 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 05/04/22, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1 800 000 €. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux bénéficiaires libres tels que définis pas les statuts, doit être autorisée par la Société. Philippe COLIN, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par : PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ: Philippe COLIN, demeurant 3 impasse des Crêts à CHASSAGNE MONTRACHET (21190). DIRECTEURS GÉNÉRAUX :Emmanuel BAY, demeurant 143 bis rue du Docteur Ducroquet à MARCQ-EN-BAROEUL (59700), et Jean-François BAY, demeurant 67 bis Chaussée Jules César à ERMONT (95120). Pour avis

AL22002120

MODIFICATIONS DES STATUTS

VIP IMMOBILIER

SARL au capital de 8 000 euros
Siège social
12, rue du Chapeau Rouge
21000 DIJON
RCS DIJON 401 645 866

L'AGE DU 15.04.2022 a décidé d'étendre l'objet social à l'activité d'expertise en évaluation immobilière et de modifier l'article 2 des statuts, a décidé également, la transformation de la Société en SAS à compter du 15.04.2022, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La. dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 8 000 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT. DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux. décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit. justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix, mais chaque associé ne peut disposer de plus d'une voix, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Patrick STURM, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la. transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de SAS la Société est dirigée par Patrick STURM demeurant 13, rue. Marguerite Thibert 21000 DIJON, en qualité de Président. Pour avis Le Président

AL22002135

AVIS DE PUBLICITÉ

JURISTES ASSOCIES B.F.C.

Société d'exercice libéral à forme anonyme
au capital de 45.734,71 euros
Siège social : 10 Rue Jean Giono
21000 DIJON
RCS DIJON 417 883 196

AGE du 19.04.2022
Transfert de siège :
AM : 10 Rue Jean Giono 21000 DIJON
NM : 4A Rue Marguerite Yourcenar 21000 DIJON
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis
La Présidente

AL22002142

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

TERRE MOTOCULTURE ,

SARL au capital de 1 500 euros,
ayant son siège social sis
ZONE D'ACTIVITÉ,
21310 MIREBEAU SUR BEZE,
immat. RCS DIJON sous le n° 837 960 251

Aux termes d'une décision en date du 02/05/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du ZONE D'ACTIVITÉ, 21310 MIREBEAU SUR BEZE au 11 Rue des Chaucheux, 39100 FOUCHERANS, et ce avec effet rétroactif au 5 mars 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La Gérance.

AL22002144

Terres de Bourgogne
03 80 78 90 40
agribourgogne.fr

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

VISA INGENIERIE

SAS
Capital : 40.000 euros
Siège social : 112 Route de Dijon
21600 LONGVIC
RCS 350 477 030

Par décisions en date du 29 avril 2022, l'associée unique a été pris acte de la démission de Jean-Pierre LAMY de son mandat de Président de la Société pour celui de Directeur Général à compter du 29/04/22 jusqu'au 31/08/22. La société GUITON ET CIE, dont le siège social est situé 3 rue du Rond Point du Jour 21600 CHEVIGNY ST SAUVEUR, RCS DIJON n°750159071, a été nommée présidente de la société à compter du 29/04/22 pour une durée indéterminée. Monsieur Cyrille GODEY, demeurant 35 rue Garibaldi 71100 CHALON S/SAONE a été nommé directeur général de la Société à compter du 29/04/22 pour une durée indéterminée.
Mention sera faite au RCS de DIJON. Pour avis.

AL22002146

AVIS DE PUBLICITÉ

TAURI

Société civile immobilière
au capital de 1.000 euros
Siège social : 10 Rue Jean Giono
21000 DIJON
RCS DIJON 803 663 095

AGE du 19.04.2022
Transfert de siège :
AM : 10 Rue Jean Giono 21000 DIJON
NM : 4A Rue Marguerite Yourcenar 21000 DIJON
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL22002147

AVIS DE PUBLICITÉ

H2C

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 1.500 euros
Siège social : 10 Rue Jean Giono
21000 DIJON
RCS DIJON 794 469 221

Décisions de l'associée unique du 19.04.2022
Transfert de siège :
AM : 10 Rue Jean Giono 21000 DIJON
NM : 4A Rue Marguerite Yourcenar 21000 DIJON
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis
La Présidente

AL22002150

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

E.A.R.L. DOMAINE YVES BAZIN PERE ET FILLE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 431 000 Euros
Siège Social : 2 route de la Côte de Nuits
21700 VILLARS-FONTAINE
803 655 885 R.C.S. DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2021 a pris acte de la démission de M. Yves BAZIN de ses fonctions de cogérant de la société avec effet au 31 décembre 2021 et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.Mme Madeline GAY continuera d'assumer seule les fonctions de gérante.

AL22002152

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CUMA DU PANORAMA
RCS 319 214 722

L'AGE des associés, réunie le 19/04/2022 a voté le transfert du siège social de Mairie de Sombernon 21540 Sombernon, à GAEC LECOUR 5 rue de l'Eglise 21540 Grenant-Les-Sombernon.
Pour avis le Président
LECOUR Mickaël

AL22002177

TRANSFORMATION

SARL CHASSIN Père et Fils

SARL au capital de 45 500 €
Siège social : Rue de la Gare 71150 RULLY
483.574.208 RCS CHALON SUR SAONE

L'assemblée générale extraordinaire du 01/04/2022 a décidé, à compter du même jour, la transformation de la Société en Société par actions simplifiée, l'adoption comme nouvelle dénomination sociale TONNELLERIE CHASSIN Père et Fils, le transfert du siège social au 14 rue Jean-François Champollion – ZAC Porte de Beaune à BEAUNE (21200), la nomination de la société CHASSIN INVESTISSEMENTS en qualité de présidente pour une durée illimitée et a mis fin aux fonctions des commissaires aux comptes.
Ces modifications entraînent la publication des mentions suivantes :
Forme : Ancienne : Société à responsabilité limitée. Nouvelle : Société par actions simplifiée.
Dénomination sociale : Ancienne : sarl chassin Père et Fils. Nouvelle : TONNELLERIE CHASSIN Père et Fils
Siège social : Ancienne : Rue de la Gare – 71150 RULLY. Nouvelle : 14 rue Jean-François Champollion – ZAC Porte de Beaune – 21200 BEAUNE.
Administration : ancienne : Gérant : Stéphane CHASSIN. Nouvelle : Présidente : Société CHASSIN INVESTISSEMENTS – Rue de la Gare à RULLY (71150), 839.270.154 RCS CHALON SUR SAONE.
Commissaires aux comptes : Ancienne : Hervé DELOUIS, commissaire aux comptes titulaire, AUDIT PMA, commissaire aux comptes suppléant. Nouvelle : néant.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque action donne droit à une voix au moins.
Agrément : Les actions se transmettent librement entre associés. Elles ne peuvent être transmises à des tiers étrangers à la société qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Personne habilitée à engager la société : CHASSIN INVESTISSEMENTS, Présidente.
En conséquence, la société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALON SUR SAONE sous le numéro 483.574.208 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Mention sera faite au RCS de DIJON.

AL22002180

AVIS DE PUBLICITÉ

MERIENNE ET ASSOCIES

Société civile professionnelle
au capital de 206.090 euros
Siège social : 10 Rue Jean Giono
Immeuble Neptune
21000 DIJON
RCS DIJON 501 860 522

AGE du 19.04.2022
Transfert de siège :
AM : 10 Rue Jean Giono – Immeuble Neptune 21000 DIJON
NM : 4A Rue Marguerite Yourcenar 21000 DIJON
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON
.Pour avis
La Gérance

AL22002186

MODIFICATION DU CAPITAL

ESC DIJON-BOURGOGNE

EESC au capital de 10448000 €
Siège Social : 29 rue Sambin 21000 DIJON
823945752 RCS de DIJON

Le Directoire, en date du 03/05/2022, a décidé d'augmenter le capital de 60000 € par incorporation de réserves pour le porter à 10508000 € à effet au 30/04/2022.
Les Articles 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.
Mention au RCS de DIJON

AL22002199

MODIFICATION DU CAPITAL

E.A.R.L. FORNEROT JEROME

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 7 500 Euros
Siège social : 8, rue des Lavières -
21190 SAINT-AUBIN
901 942 078 R.C.S. DIJON

L'Associé unique, par décision en date du 31 janvier 2022, a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 353 410 Euros, pour le porter de 7 500 Euros à 360 910 Euros, par apport en nature. Les statuts ont été modifiés en conséquence.Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.
La Gérance

AL22002205

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

S.C.I ACM. Société civile au capital de 245 607,10 euros. Siège social : 8 route Nationale. 21220 BROCHON. 352 514 244 RCS DIJON. Aux termes d'une délibération en date du 28/04/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 8 route Nationale, 21220 BROCHON au 12 rue Haute 21640 FLAGEY ECHEZEAUX à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La Gérance

AL22002206

AVIS DE PUBLICITÉ

SCI ALOUETTE

Ancien Siège Social :
22Bis rue du Sentier Perpreuil
21200 BEAUNE
RCS DIJON 904 935 483
Nouveau Siège Social :
30D avenue de Paris
71100 CHALON SUR SAONE
RCS CHALON SUR SAONE

PERSONNE HABILITEE A ENGAGER LA SOCIETE :
Monsieur Raphaël JEANNIN, demeurant à CHALON SUR SAONE (71100), 7 avenue Nicéphore Nièpce, et Madame Sylvie PERIE divorcée de Monsieur CATTEAU, demeurant à CHALON SUR SAONE (71100), 30D avenue de Paris.
Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 mars 2022, il résulte que le siège social a été transféré à CHALON SUR SAONE (71100), 30D avenue de Paris, à compter du 28 mars 2022.
En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON sous le numéro 904 935 483 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de CHALON SUR SAONE

L'article « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis
Le Gérant

AL22002214

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCIENTIA NATURA DISTRIBUTION

SARL au capital de 10000€
Siège : 13 rue Chauchien
21590 SANTENAY
528 018 617 RCS DIJON

L'AGE 02/05/2022 a transféré le siège au 7 allée de Chartres 33000 BORDEAUX, à compter du 10/05/2022. Radiation au RCS DIJON et ré-immatriculation au RCS BORDEAUX

AL22002228

AVIS DE PUBLICITÉ

MINUIT.54

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 500 euros
Siège social : 10 Rue Jean Giono
21000 DIJON
RCS DIJON 889 299 210

Décisions de l'associée unique du 19.04.2022
Transfert de siège :
AM : 10 Rue Jean Giono 21000 DIJON
NM : 4A Rue Marguerite Yourcenar 21000 DIJON
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis
La Présidente

AL22002230

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

EARL DEMARTINECOURT BRUNO

Exploitation agricole à responsabilité limitée
Au capital de 184 990 €
Siège social : La Chapelle
21340 JOURS-EN-VAUX
447 772 179 RCS DIJON

Aux termes de décisions en date du 19/04/2022, l'associé unique a étendu l'objet social de la société à l'exploitation d'installations de production d'électricité photovoltaïque et a précisé l'adresse du siège social à la Chapelle – 8 rue des Tremblots – 21340 VAL-MONT, le tout à compter rétroactivement du 01/02/2022.
Pour avis et mention, la Gérance.

AL22002231

CHANGEMENT DE GÉRANT

COBATEC INGENIERIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 130 500 euros.
Siège social : Route d'Agey.
21410 GISSEY SUR OUCHE.
410 345 805 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 31/03/2022, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Philippe DURAND, de démissionner de ses fonctions de gérant à compter du 31 mars 2022 à 23h59 et a nommé en qualité de nouveau gérant, non statutaire, M. Ghislain DURAND, demeurant 8 rue de la Petite Fin - 21410 ANCEY, pour une durée illimitée à compter du 1er avril 2022 à 00h00. Pour avis. La Gérance

AL22002247

// ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SOUSSEY-SUR-BRIONNE

Aliénation du chemin rural dit « derrière chez Badoille »

Une enquête publique sur l'aliénation de parties du chemin rural dit « derrière chez Badoille » aura lieu
Du 9.05.2022 au 23.05.2022 inclus.
Le public pourra consulter le dossier d'enquête et exprimer ses observations sur le registre d'enquête ouvert en Mairie Les 9.05.2022, 16.05.2022 et 23.05.2022 de 14 H 30 à 17 H 00. Les observations peuvent aussi être adressées par lettre au Commissaire enquêteur à l'adresse de la Mairie ; Monsieur CHARTENET Gérard 1 Grande Rue21350 SOUSSEY-sur-BRIONNE.
Le Commissaire enquêteur recevra le public lors d'une permanence en mairie le 23.05.2022 de 16 Heures à 17 Heures.

AL22001800

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Société SÉCALIA CHÂTILLONNAIS

4, boulevard Beauregard,
21600 Longvic

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE POUR LE PROJET D'UNE INSTALLATION DE MÉTHANISATION SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE CÉRILLY (21) ET SAINTE-COLOMBE-SUR-SEINE (21)
Par arrêté préfectoral n° 145 du 9 février 2022, sera ouverte une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société SÉCALIA CHÂTILLONNAIS, dont le siège social est situé 4, boulevard Beauregard, à Longvic, en vue d'obtenir du préfet de la Côte-d'Or l'autorisation environnementale pour le projet d'une installation de méthanisation sur le territoire des communes de Cérilly et Sainte-Colombe-sur-Seine (21), avec cinq plates-formes décentralisées sur les communes deLouesme (21), Lucenay-le-Duc (21),Poiseul-la-Ville-et-Laperrière (21), Savoisy (21) etTouillon (21).
Le préfet de la Côte-d'Or est compétent pour délivrer ou refuser ladite autorisation d'exploiter cette installation classée.
D'une durée de 32 jours, cette enquête est prescrite **du mardi 10 mai 2022, à 9h00, au vendredi 10 juin 2022, à17h00**, en mairies de Cérilly (21), siège de l'enquête,Sainte-Colombe-sur-Seine (21) Louesme (21), Savoisy (21),Lucenay-le-Duc (21) Poiseul-la-Ville-et-Laperrière (21),Touillon (21), Lanty-sur-Aube (52), Jully (89),Vitry-le-Croisé (10).
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à **Monsieur Laurent DRUOT**, coordonnateur du projet, 4,boulevard de Beauregard, 21600 Longvic, tél. 06.82.86.71.16,e-mail : laurent.druot@dijon-cereales.fr
Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier comprenant notamment une étude d'impact et l'avis des services, l'avis de la Mission régionale d'Autorité environnementale de Bourgogne - Franche-Comté ainsi que le mémoire en réponse du pétitionnaire seront déposées en mairies de Cérilly (21), siège de l'enquête,Sainte-Colombe-sur-Seine (21) Louesme (21), Savoisy (21),Lucenay-le-Duc (21) Poiseul-la-Ville-et-Laperrière (21),Touillon (21), Lanty-sur-Aube (52), Jully (89),Vitry-le-Croisé (10), où le public pourra en prendre connaissance pendant les heures habituelles d'ouverture et dans le respect des consignes sanitaires mises en place :
- mairie de Cérilly (21) : vendredi, de 9h00 à 12h00 et de14h00 à 17h00 ;
- Sainte-Colombe-sur-Seine : lundi, mardi et jeudi, de 9h00à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ; mercredi et vendredi, de 9h00à 12 h00 ;
- mairie de Louesme (21) : mardi, de 9h30 à 12h00 et de14h30 à 19h00 ;
- mairie de Savoisy (21) : mardi, de 9h00 à 12h00 ;vendredi, de 14h00 à 17h00 ;
- mairie de Lucenay-le-Duc (21) : mercredi, de 8h30 à 12h00et de 13h00 à 17h30 ; vendredi, de 13h00 à 17h30 ;
- mairie de Poiseul-la-Ville-et-Laperrière (21) : vendredi,de 9h30 à 12h00 ;
- mairie de Touillon (21) : jeudi, de 8h00 à 12h00 et de13h00 à 17h00 ;
- Lanty-sur-Aube (52) : mardi, de 10h30 à 12h30 ; mercredi,de 15h30 à 18h00 ;
- Jully (89) : mardi, de 13h30 à 15h30 ; vendredi, de 13h30à 15h30 ;
- Vitry-le-Croisé (10) : mardi et jeudi, de 13h00 à 15h00 ;
- sur support papier à la préfecture de la Côte-d'Or,direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, pôle environnement et urbanisme,section ICPE, de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30, du lundi au vendredi, **dans le respect des consignes sanitaires mise sen place ;**
- sur le registre dématérialisé mis en place jusqu'au vendredi 10 juin 2022, à 17h00, en se connectant sur l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/2903 ;
- sur le site inTernet de la préfecture : http://www.cote-dor.gouv.fr/rechercher-par-commune-a2370.html;
- sur un poste informatique en mairie de Cérilly (21), siège de l'enquête (cf. horaires d'ouverture cités ci-dessus).
Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut consulter le dossier et consigner ses observations et propositions écrites :
- sur les registres d'enquête ouverts à cet effet, établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par un membre de la commission, tenus à sa disposition dans chaque lieu de l'enquête, soit en mairies de Cérilly (21), siège de l'enquête, Sainte-Colombe-sur-Seine (21), Louesme (21),Savoisy (21), Lucenay-le-Duc (21),Poiseul-la-Ville-et-Laperrière (21), Touillon (21),Lanty-sur-Aube (52), Jully (89), Vitry-le-Croisé (10) - (Cf.horaires d'ouvertures cités ci-dessus) ;
- sur le registre dématérialisé mis en place jusqu'au **vendredi 10 juin 2022, à 17h00**, en se connectant sur l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/2903 ;
- par courriel, jusqu'à la clôture de l'enquête publique,soit au plus tard le **vendredi 10 juin 2022, à 17h00**, sur l'adresse électronique du registre dématérialisé : enquete-publique-2903@registre-dematerialise.fr
- les observations pourront également être adressées par voie postale, en mairie de Cérilly (21), **siège de l'enquête**,à l'attention de Madame Chantal DUBREUIL, présidente de la commission d'enquête désignée, avant la clôture de l'enquête, soit au plus tard le vendredi 10 juin 2022, à 17h00.
La commission d'enquête est composée comme suit :
- présidente : Madame Chantal DUBREUIL ;
- membres titulaires : Madame Josette CHOUET-LEFRANC,Monsieur Gilles GIACOMEL.
La commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à la disposition du public aux jours et heures précisés ci-dessous, dans le respect des consignes sanitaires mises en place :
- commune de Cérilly (siège de l'enquête) : mardi 10 mai2022, de 9h00 à 12h00 ; vendredi 20 mai 2022, de 14h00 à17h00 ; vendredi 10 juin 2022, de 14h00 à 17h00 ;
- commune de Sainte-Colombe-sur-Seine : mardi 10 mai 2022,de 14h00 à 17h00 ; vendredi 3 juin 2022, de 9h00 à 12h00 ;vendredi 10 juin 2022, de 9h00 à 12h00 ;
- commune de Poiseul-la-Ville-et-Laperrière : vendredi 13mai 2022, de 9h00 à 12h00 ; vendredi 27 mai 2022, de 9h00 à12h00 ;
- commune de Lucenay-le-Duc : vendredi 13 mai 2022, de 14h00à 17h00 ; vendredi 27 mai 2022, de 14h00 à 17h00 ;
- commune de Savoisy : mardi 17 mai 2022, de 9h00 à 12h00 ;mardi 31 mai 2022, de 9h00 à 12h00 ;
- commune de Touillon : mardi 17 mai 2022, de 14h00 à 17h00; samedi 28 mai 2022, de 9h00 à 12h00 ;
- commune de Louesme : mardi 24 mai 2022, de 14h00 à 17h00 ;vendredi 3 juin 2022, de 14h00 à 17h00 ;
- commune de Lanty-sur-Aube (52) : mardi 24 mai 2022, de9h00 à 12h00 ;
- commune de Jully (89) : mardi 31 mai 2022, de 14h00 à17h00 ;
- commune de Vitry-le-Croisé (10) : vendredi 20 mai 2022, de9h00 à 12h00.
Le préfet de la Côte-d'Or adressera, dès leur réception,copie du rapport, de ses annexes et des conclusions de la commission d'enquête à

ANNONCES LÉGALES

la personne responsable du projet et à la mairie de chacune des communes où s'est déroulée l'enquête pour y être tenue à la disposition du public durant un an.
Ces documents seront également consultables par le public pendant la même durée :
- à la préfecture de la Côte-d'Or, direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui erritorial, pôle environnement et urbanisme, section ICPE,de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30, du lundi au vendredi ;
- sur le site Internet de la préfecture : http://www.cote-dor.gouv.fr/rechercher-par-commune-a2370.html;
- sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/2903
Le Préfet
signé
Fabien SUDRY

AL22001949

// DIVERS

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 23 août 2007, Madame Corinne Patricia **JAUBARD**, en son vivant aide à domicile, demeurant à SUSSEY (21430) 13 rue du Maupas, née à MONTREUIL (93100), le 25 décembre 1963, célibataire. Ayant conclu avec Monsieur Olivier MIGNIOT un pacte civil de solidarité enregistré au tribunal d'instance de AVIGNON le 4 septembre 2007. Décédée à SUSSEY (21430) (FRANCE) le 11 décembre 2021. A consenti un legs universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Hélène SELLIER - DUPONT, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Hélène SELLIER-DUPONT et Laurence GUILIÉ, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à AVIGNON (Vaucluse), 2 place Saint Lazare, le 20 avril 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine et dont la copie authentique a été reçue par le Greffe du Tribunal Judiciaire de DIJON le 25 avril 2022. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Frédéric BAYOU, notaire à LIERNAIS (Côte d'Or) référence CRPCEN 21037, chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL22002178

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 09/05/2022
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
DIJON: Terre à Vigne AOP Bourgogne Côte d'Or - Urbanisme : Parcelle classée en zone Apv,zone agricole paysagère et de proximité viticole du PLUi-HD de Dijon Métropole.
4 a 80 ca
- Les valendons: DT-187
LES MAILLYS : Parcelles en nature de terres et landes - Urbansime : RNU.
8 ha 11 a 00 ca
- Basses echenaux: YA-16 - En freteu: ZT-2(A) - Lacour: ZT-32(J)-32(K)
6 a 05 ca
- Daringure est: BD-3
MEURSAULT: Parcelle plantée en vigne, cépage Chardonnay, située en Aire d'Appellation AOC MEURSAULT- Urbanisme : Zone AVP du PLU de la commune de MEURSAULT - Objectif : Maintien des fermiers
54 a 75 ca
- Les malpoiriers: AS-49
CHATELLENOT : Parcelles en nature de pré - Urbanisme : RNU
1 ha 26 a 80 ca
- Vollot: ZC-50-51

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail SAFER :
LES MAILLYS (21) - Surface sur la commune: 2 ha 11 a 66 ca
BZ- 69 ZS- 62
LES MAILLYS (21) - Surface sur la commune: 7 ha 44 a 90 ca
ZH- 19- 22- 23- 24- 25(*)- 26
Parcelles en nature de terres, prés - Urbanisme RNU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 31/05/2022 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL22002201

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

AVIS

EURL VCMT AUTOMOBILES - Capital 55000 € -Siège : Route de Pommerattes 71580 FONTENAUD - 831 112 396 RCS Chalon-sur-Saône. Au VU du PV du 04/04/2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS Chalon sur-Saône. Pour avis,

AL22002172

AVIS

EURL VCMT AUTOMOBILES - Capital 55000 € -Siège : Route de Pommerattes 71580FONTENAUD - 831 112 396 RCS Chalon-sur-Saône. Au vu du PV du 04/04/2022, la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation ont été décidées à compter de cette date. M. Yann JAILLET 255, route de la Fournaise 71580FRONTENAUD a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation est fixé au siège social. Mention RCS Chalon-sur-Saône.

AL22002174

DISSOLUTION

COTE CELLARS

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 16 Chemin de Champy, 21160 COUCHEY
Siège de liquidation :
16 Chemin de Champy
21160 COUCHEY
885 280 503 RCS DIJON

Aux termes d'une décision unanime en date du 5 mai 2022, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les décisions de ladite collectivité.Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Marie FOURRIER, demeurant 18 rue Amiral Courbet - 21000 DIJON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 16 Chemin de Champy 21160 COUCHEY.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
POUR AVIS

AL22002210

AVIS DE DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Par assemblée en date du 7 avril 2021, il a été décidé la dissolution anticipée volontaire, avec effet à cette date, de la société civile dénommée «SCI PAUPAGANE», en abrégé «SCI PAUPAGANE», dont les caractéristiques sont les suivantes :
Capital social : MILLE HUIT CENTS EUROS (1.800,00 €), divisé en 18 parts sociales de CENT EUROS (100,00 €) chacune.
Siège social : STIGNY (89160), 2 rue de Moncelot.
Immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de AUXERRE, sous le n°750 516 015.
Objet social : Acquisition, administration, gestion par location ou autres de tous immeubles, emprunts des fonds nécessaires et mise en place de toutes sûreté réelles ou autres garanties, exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet.
Constituée pour une durée de 99 années soit jusqu'au 25/03/2072.
Liquidateur(s) de la société :
Mademoiselle Morgane CHARPENTIER, travailleur social, demeurant à DIJON (21000), 1 impasse de la Sablière.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectuée au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE.
Pour avis

AL22002233

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 31/03/2022
Forme sociale : Société par actions simplifiée
Dénomination : SAS RSB
Siège : Ferme de Flacelière, 21230 MIMEURE
Durée : 99 ans
Capital : 3 000 euros
Objet : Tous travaux agricoles, terrassement, petits travaux
de maçonnerie tels que le coulage de dalles en béton, le
montage de parpaings ou d'agglomérés en béton, le coffrage et toutes autres activités accessoires ou connexes à ces activités, location de matériels sans chauffeur.
Une action = une voix
Cession d'actions : Agrément en AGE et libre entre associés
Président : Monsieur Sylvain THIBAULT, demeurant Ferme de Flacelière, 21230 MIMEURE,
Directeurs généraux :
- Monsieur Bruno MILLOT, demeurant 3 Rue du Château, 21230 CLOMOT,
- Monsieur Romain MOREAU-GRANDBOUCHE, demeurant 12 Rue du Sud, 21230 MIMEURE
Immatriculation RCS DIJON
Pour avis

AL22001846

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 25/04/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière.
Dénomination sociale : MCC.
Siège social : 13 rue du Pré Rondot, 21850 ST APOLLINAIRE.
Objet social : - l'acquisition par voie d'achat, échange, apport ou autrement, de tous biens immobiliers bâtis ou non. bâtis, - la construction de tous biens immobiliers, - l'administration, l'exploitation et la mise en valeur des. biens immobiliers propriété de la Société, par tout moyen, bail, location ou autrement, - éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de. vente, échange ou apport en société,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de. l'immatriculation de la Société au RCS.
Capital social : 10 000 euros, constitué uniquement. d'apports en numéraire.
Gérance : M. Fabien GRANDGERARD dmt 8 B, Rue de Beaune 21000 DIJON et M. Pierre GRANDGERARD dmt 34 rue Clément Janin 21120 TIL CHATEL.
Clauses relatives aux cessions de parts :agrément requis. dans tous les cas par les associés représentant au moins les. trois-quarts des parts sociales.
Immatriculation de la Société au RCS de DIJON.

AL22002053

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er avril 2022, il a été constitué une SASU aux caractéristiques suivantes :
désignation : AYPE Tech
capital de 1 000 Euros
Siège social : 24 rue Messidor (21300) CHENOVE
- OBJET : En France et à l'étranger :
- toutes opérations commerciales destinées à promouvoir la vente de prestations intellectuelles, de produits ou licences informatiques, d'aide à la vente, d'assistance, conseil, accompagnement aux forces de vente, dans des entreprises privées comme publiques
- PRESIDENT : MICHAUD Yves, Maurice, Gabriel demeurant 24 rue Messidor (21300) CHENOVE,
- DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON
-CESSIONS à des tiers soumises à agrément des actionnaires.
-CHAQUE ACTION donne droit à l'admission aux assemblées et aux votes.
LE PRESIDENT

AL22002156

JOUFFROY + FILEAS AVOCATS

JOUFFROY & FILEAS AVOCATS
14 rue Jean de Cirey
21000 DIJON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte électronique sous signature privée en date du 2 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : CAPS INVEST
Siège : 48 route de Chalon-sur-Saône 21200 BLIGNY-LES-BEAUNE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 30 000 euros
Objet : L'acquisition, la détention, la gestion de toutes participations. Elle pourra également gérer, acheter, vendre tout portefeuille d'actions, de parts, d'obligations et de titres de toutes sortes
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Bastien DEMONT, demeurant 48 route de Chalon-sur-Saône 21200 BLIGNY-LES-BEAUNE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. POUR AVIS Le Président

AL22002159

AVIS DE CONSTITUTION

Par statuts sous signature privée du 7 mars 2022 enregistré au SPF DIJON I le 16 mars 2022 n°2022 N 00582 il a été constitué une société civile immobilière dénommée CESAR au capital de 500 € par apports en numéraire, dont le siège est fixé à BEAUNE (21200) 11 boulevard Georges Clémence au pour une durée de 99 ans et ayant pour objet l'acquisition, l'administration et la gestion de tous bien et droits immobiliers et plus généralement toutes opérations s'y rapportant.
La société est gérée par les deux associés M. Antonio MARQUES et Mme Charlotte COTY demeurant ensemble à BEAUNE (21200) 18 fbg Saint Jacques.
La société sera immatriculée au RCS de DIJON Cession de parts libres uniquement entre associés.
Pour avis.

AL22002170

FP2G Patrimoine

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 27 avril 2022, à LONGVIC.
Dénomination : EG Service Aérien Conseil.
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social : 4 Allée de la Gravière, 21600 Longvic.
Objet : Le pilotage d'appareils et d'aéronefs pour les clubs de parachutisme, pilotage d'appareils et d'aéronefs lors de manifestations aériennes, convoyage d'appareils et d'aéronefs, conseil en organisation d'opérations aériennes.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 2000 euros divisé en 200 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Ont été nommés :
Président : Monsieur Eric GOUJON 4 Allée de la Gravière 21600 Longvic.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Pour avis.

AL22002173

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 04/05/2022, il a été constitué une SELARL dénommée : SELARL DU DR IDRISSI ABARKANE
Siège social : 66 bis avenue du Drapeau - 21000 DIJON
Capital : 1.000,00 euros
Objet : Exercice de la profession de chirurgien-dentiste.
Gérance : Mme Sarah IDRISSI ABARKANE, 39 Bis Rue de la Gentiane - 21800 CRIMOLOIS
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

AL22002195

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEAUNE du 2 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée,
Dénomination sociale : AYMERIC PIOT,
Siège social : 6bis rue des Verottes, 21200 BEAUNE,
Objet social : l'exercice de la profession de masseurs-kinésithérapeutes,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social : 2 000 euros,
Gérance : M. Aymeric PIOT, demeurant 9 Grande Rue, 21820 CHIVRES, a été nommé gérant.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL22002208

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 03/05/2022, il a été constitué la société suivante : Forme : SASU. Dénomination : EDWILL. Siège : LBA Centre d'Affaires - 10 Avenue Maréchal Foch, 21000 DIJON. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Capital : 1 000 euros. Objet : Conseils et toutes prestations de services en matière de communication, auprès des particuliers, des entreprises et de tout établissement public ou privé ; Courtage en produits imprimés et digitaux ; Conseils et prestations de services en matière de gestion, de conseil, d'assistance juridique, informatique, comptabilité, trésorerie ou tout autre type de prestation marketing ou commerciale, auprès des particuliers, des entreprises et de tout établissement public ou privé ; La participation active à la conduite de la politique et au contrôle des filiales ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : M. William LUCYSZYN, demeurant 83 route des Grands Crus, 21160 MARSANNAY LA COTE. POUR AVIS. Le Président

AL22002220

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 07/05/2022 il a été constitué une **SCI** dénommée:
TILIPOJAMI
Siège social: 3 rue vivaldi 21110 THOREY EN PLAINE
Capital: 750 €
Objet: L'acquisition, construction, propriété, gestion, exploitation de tous biens et droits immobiliers
Gérant: M. VACHEY Frédéric 24 Rue de la Charme 21370 VELARS SUR OUCHE
Co-Gérant: M. BARDIN Julien 3 Rue Vivaldi 21110 THOREY EN PLAINE
Co-Gérant: M. PIANON Guillaume 13 Rue de Belle Vue 21121 FONTAINE LES DIJON
Cession des parts sociales : Les parts sont librement cessibles entre associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de DIJON

AL22002237

LEGATIS DIJON GENLIS

SELAS « LEGATIS DIJON GENLIS»,
titulaire d'un Office Notarial à DIJON
(Côte d'Or),
1 Place de l'Europe - Simone Veil
avec bureau permanent à GENLIS
(Côte d'Or),
25 Avenue de Sprendlingen

CONSTITUTION SCI AD IMMO

Suivant acte reçu par Me Guillaume LORISSON, notaire à DIJON, le 06/05/2022 a été constituée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au RCS de DIJON, la sté dénommée « AD IMMO » Société civile immobilière au capital de 1.000€ composé exclusivement d'apport en numéraire, ayant pour objet l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la vente, la remise en jouissance gratuite ou à titre onéreux de tous biens et droits mobiliers et immobiliers. Siège : SAINT-JULIEN (21490) 15 Allée en Grand Loup ; M. Arthur Thomas DEJONGHE, dmt à SAINT-JULIEN (21490) 15 Allée en Grand Loup, a été nommé gérant. Agrément préalable nécessaire à toutes cession ou transmission, sauf celles entre vifs au profit d'un associé.
Pour avis.
Me Guillaume LORISSON

AL22002243

NIÈVRE

// MODIFICATION

Christophe ROBERT,
Notaire
à NEVERS,
10 rue Vauban

MODIFICATION STATUTAIRE

Suivant délibération des associés en date du 22 avril 2022, il a été constaté le transfert du siège social de la SCI BASILIC, société civile immobilière, dont le siège social est à NEVERS (58000), 38 rue d'Estutt de Tracy » immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 482.794.450, savoir :
Transfert de siège social :
Ancien siège social :NEVERS (58000), 38 rue d'Estutt de Tracy
Nouveau siège social : BEGLES (33130), 71 Avenue du Professeur Bergonié
Pour avis
Le Notaire

AL22002166

VG Conseil

SELARL VG CONSEIL
Valérie GROSJEAN
Michael BOUROTTE
Avocats
10 Rue Jean Giono - 21000 DIJON

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LES BORDES DEVELOPPEMENT

SAS au capital de 5 000 €
Siège social
NEVERS (58)
43 boulevard du Grand Pré des Bordes
RCS NEVERS 750 834 467

AGE 02/04/2022 : Transfert de siège social : Ancienne mention : 43 boulevard du Grand Pré des Bordes à NEVERS (58); Nouvelle mention : 104 bis rue des Montapins à NEVERS (58).
RCS NEVERS.
Pour avis, la Présidente.

AL22002185

ALPHA EXPERTS NEVERS

MODIFICATIONS DES STATUTS

DIRECT@WEB

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 7 624.00 €.
Siège social
53 rue Albert Camus
58000 NEVERS
431 500 883 RCS NEVERS

Aux termes de l'AGE en date du 01/04/2022, les associés ont décidé, à compter du même jour : - de modifier l'objet social qui devient : l'exploitation et la gestion de sites de petites annonces en ligne, commerce en ligne, la vente d'espace publicitaire sur internet, toutes prestations d'étude, de conseil et de formation se rapportant à «internet». - de modifier la dénomination sociale pour adopter celle suivante : ES CONSULTANT WEB. - de transférer le siège social à 6 rue du Professeur Calmette - 58000 NEVERS. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.

AL22002035

SA ORECA
Expertise Comptable
19 rue Delorme 03000 MOULINS

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

RIGNAULT JULIE

884 510 207 RCS NEVERS
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social
Le Grand Champ 58110 ROUY

Aux termes d'une décision en date du 11/04/2022, l'associée unique a décidé de modifier l'objet social pour y faire apparaître son activité sous le libellé suivant : «La Société a pour objet : L'activité de taxi, de VTC et de transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas neuf places, ou d'un véhicule taxi.» et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis - La Gérance.

AL22002121

Maître Amaury PANIER
CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CHRIS JO

Société à responsabilité limitée
au capital de 150 000 euros
Siège social
PLACE DE LA RESISTANCE
LE BOURG
58230 PLANCHEZ
890 432 875 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 15 avril 2022, l'associée unique de la société à responsabilité limitée CHRIS JO a décidé de transférer le siège social du PLACE DE LA RESISTANCE - LE BOURG - 58230 PLANCHEZ au 1 Place du Général Leclerc - 29630 PLOUGASNOU à compter du 15 avril 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des. statuts. Pour avis.
La Gérance

AL22002133

STEVINE

SCI au capital de 1000€
27 avenue des marguerites, 93370 MONTFERMEIL
910 791 987 RCS Bobigny
L'AGE a décidé, le 1/4/2022, de transférer le siège social de la société au 15 avenue Jean Mermoz, 58360, SAINT HONORE LES BAINS.
Objet : Location immobilière. Durée : 99 ans.
Gérance : Mr PINEL Stéphane, 15 avenue Jean Mermoz, 58360 SAINT HONORE LES BAINS
La société sera radiée du RCS de Bobigny et réimmatriculée au RCS de Nevers

AL22002145

Société d'Avocats MARTIN - LECLERC
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI CLAIRMARHEL

Société Civile au capital de 60.979,61 euros
Siège social : 37 chemin de la Postaillerie
58500 CLAMECY
377 492 152 RCS NEVERS

Le gérant a, comme l'autorise l'article 5 des statuts, décidé de transférer le siège social du 12 avenue Henri Barbusse – 58500 CLAMECY au 37 chemin de la Postaillerie – 58500 CLAMECY.
Pour avis, la gérance

AL22002161

Société d'Avocats MARTIN - LECLERC
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

FM BOURGUIGNON

SAS au capital de 7.600 €
Siège social : 74 avenue du 08 Mai 1945
58660 COULANGES LES NEVERS
753 212 240 RCS NEVERS

Il résulte d'une décision de l'associée unique du 29 avril 2022 que la SARL DES CHAMPS ayant son siège social 42 boulevard du Pré des Bordes – 58000 NEVERS, immatriculée 414 582 445 RCS NEVERS, a été désignée, à compter du 1er mai 2022, Présidente en remplacement de M. Fabrice BOURGUIGNON.
Pour avis, la Présidente

AL22002162

Société d'Avocats MARTIN - LECLERC
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CONSEILS & FI

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 17 avenue du Général de Gaulle
58000 NEVERS
810 207 308 RCS NEVERS

Le 20 avril 2022, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 1B boulevard Pierre de Coubertin – 58000 NEVERS au 17 avenue du Général de Gaulle – 58000 NEVERS.
Pour avis, la Présidente

AL22002163

ANNONCES LÉGALES

NON DISSOLUTION

CANNATBOX

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 18 rue Molière
58000 NEVERS
853 446 227 RCS NEVERS

L'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 2021 statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce a décidé de ne pas dissoudre la Société.Pour avis,Le Gérant

AL22002179

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ALLIANCE'MBLE 58

7 quai des Eduens
SARL au capital de 100 €
Siège social : 7 QUAI DES EDUENS
58000 NEVERS
814 073 136 RCS NEVERS

Aux termes de l'AG du 04/05/2022, il a été décidé de transférer le siège social au **16 RUE AUX CHEVAUX 58180 MARZY** à compter du 04/05/2022.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.

AL22002181

AVIS DE MODIFICATIONS

GAEC DE L'OMBRE

« Le Crot de l'Ombre »
58340 DIENNES AUBIGNY.
Au capital social de 798 424 693 euros
RCS NEVERS - N° 798 424 693

Par délibérations d'AGE en date du 1er mai 2022, le siège social a été précisé à Le Crot de L'Ombre - 47 Route de Verneuil - 58340 DIENNES AUBIGNY, et M. Florian JOLLY, demeurant à Villevelle - 58340 DIENNES AUBIGNY, a été nommé cogérant.
Mention sera faite au RCS NEVERS. Pour avis.
La gérance

AL22002182

FIN DE GÉRANCE

SCI D'ETE

Société Civile Immobilière
au capital de 54 900 €
Siège social : le Coulmet -
58190 SAIZY
439 597 378 RCS NEVERS

L'assemblée générale extraordinaire du 25 avril 2022 a constaté la fin des fonctions de gérant de Mme Georgette THEPENIER à compter du 2 mai 2019, en raison de son décès survenu ce jour-là.
Pour avis, la gérance.

AL22002200

COGEP AVOCATS

Route d'Orléans -
BP 89 -
18230 ST DOULCHARD

AUGMENTATION DU CAPITAL

MT AMENAGEMENT

SARL au capital de 10 000 euros,
porté à 300 000 euros
Siège social : 10 route de Sainpuits,
58410 ENTRAINS-SUR-NOHAIN
RCS NEVERS 800 094 120

L'AGE réunie en date du 04/05/2022 a décidé d'augmenter le capital social de 290 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à dix mille euros (10 000 euros).
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à trois cent mille euros (300 000 euros).
Pour avis, la Gérance

AL22002193

LILI CAMPING

SASU au capital de 10 000€
27, avenue des marguerites, 93370 MONT-FERMEIL
910 723 758 RCS Bobigny
L'AGE a décidé, le 1/4/2022, de transférer le siège social de la société au 15 avenue Jean Mermoz, 58360, SAINT HONORE LES BAINS.
Objet : Camping. Durée : 99 ans. Président : Mr PINEL Stéphane, 15 avenue Jean Mermoz, 58360 SAINT HONORE LES BAINS, pour une durée indéterminée
La société sera radiée du RCS de Bobigny et réimmatriculée au RCS de Nevers

AL22002198

NOMINATION DE CO-GÉRANT

GAEC DE MONTSERIN

Société civile
au capital de 211 125 euros
Siège social : Montserin
58370 VILLAPOURCON
333 121 416 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte SSP en date du 14/04/22, les associés ont pris acte de la nomination de Monsieur Jordan BONDOUX demeurant à VILLAPOURCON - 58370 - Montserin aux fonctions de gérant de la société à compter du 01/05/22 pour une durée non limitée.
Pour avis et mention
La Gérance

AL22002213

SCP JP JACOB
Notaire
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 COSNE COURS SUR LOIRE

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'un acte de partage, reçu par Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire au sein de la SCP JP JACOB, le 14/4/2022, enregistré à NEVERS le 27/4/2022 Dossier : 2022 00011522, réf : 5804P01 2022 N 00212,
Il a été attribué à Mr BENOIT Hubert Robert Edouard Pierre, dt à SAINT MARTIN SUR NOHAIN (Nièvre) 8 rue des Oeillets, des parts dans la SCI DES PRES MAILLARD, dont le siège est à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) Route nationale 7 Sud, au capital de 460 euros immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 340054063.
A cet effet, il a été nommé comme unique gérant de cette société : Mr Hubert BENOIT ci-dessus nommé, sans limitation de durée en remplacement de Mme Claudine Marcelle BENOIT née BRISSON, dt à DONZY (Nièvre) 5 rue de la Justice, décédée.
En conséquence, ladite société sera à compter du 14 avril 2022, gérée par Mr Hubert BENOIT.
POUR AVIS
Me Emeline CAVET-JACOB, Notaire.

AL22002223

TRANSFORMATION DE EURL EN SASU

EURL LAV'58

SOCIETE À RESPONSABILITE LIMITEE
au capital de 2 000 euros
Siège social : 46 RUE DU MARECHAL LECLERC
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE (NIEVRE)
790 180 459 RCS NEVERS

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 1er mai 2022, il résulte que les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau. Cette transformation a entraîné la modification des anciennes mentions devenues caduques qui sont remplacées par celles-ci-après :
DENOMINATION SOCIALE : LAV'58.
FORME : société par actions simplifiée
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : Agrément de toutes les cessions d'actions par les actionnaires.
NOUVEAUX ORGANES DE DIRECTION : Président : Mme Isabelle POULIN, demeurant à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (Nièvre) 38 rue Sadi Carnot.
Les autres caractéristiques sociales demeurent inchangées. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de NEVERS. Pour avis, le représentant légal.

AL22002246

// GÉRANCE

FIN DE LOCATION GÉRANCE

La location-gérance consentie par la SAS SONIMETAL, capital 381.122 €, siège social « Les Glénons » - 58260 LA MACHINE, RCS NEVERS 348 910 696, à la SAS DEBBAS FRANCE, capital 182.938 €, siège social 2/12 rue des Pirogues de Bercy – 75012 PARIS, RCS PARIS 542 077 664, suivant acte SSP du 12/03/2015, du fonds industriel de fabrication de matériel d'éclairage, situé « Les Glénons » - 58260 LA MACHINE, a été résiliée d'un commun accord à effet du 31/03/2022.

AL22002157

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

ACTE SOUS SEING PRIVE en date à MOULINS du31/03/2022, enregistré au service des impôts des entreprises de NEVERS POLE ENREGISTREMENT le 04/05/2022, dossier 2022 00012132 référence 5804P01 2022 A 000305.
VENDEUR : La société MYAMEL, société par actions simplifiée, au capital de 10 000 euros, ayant son siège social Route de Decize 58240 Saint-Pierre-Le-Moûtier, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 838 091 627 et identifiée au fichier SIRENE sous le numéro 838 091 627 000 11, code APE 4781Z - commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés.
ACQUEREUR : La Société SAINT PIERRE PRIMEURS, société par actions simplifiée, au capital de 5 000 euros, ayant son siège social Route de Décize, 58240 Saint-Pierre-Le Moûtier, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 910 749 662
DESIGNATION DU FONDS : fonds de commerce de détail alimentaire au dépôt, sur les foires, salons et marchés, et à titre ambulant de fruits, légumes, fruits secs, fleurs et de tous produits alimentaires, produits locaux, vins, bières et autres boissons alcoolisées issues notamment de productions locales exploité sous le nom commercial « MYAMEL »
PRIX : 100 000 euros
JOUISSANCE : Le 1er avril 2022
OPPOSITION : au cabinet d'Avocats COGEP AVOCATS - MOULINS - 33, place d'Allier, dans les 10 jours de la dernière des insertions prévues par la loi.
Pour avis.

AL22002245

POUR VOS ANNONCES LÉGALES
On s'occupe de tout !
Connaissez-vous les SERVICES PLUS du journal ?
Paiement par carte bancaire, attestation de parution par fax ou mail, relecture attentive de vos annonces avant parution, modèles d'annonces à votre disposition, devis sur simple demande.
Tél. : 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net - Fax : 03 80 70 08 02
Terres de Bourgogne
du lundi au vendredi dès 8 h

// ADDITIF-RECTIFICATIF

ADDITIF

Additif à l'annonce parue le 06/05/2022, s'agissant de la. SARL CAPUCINE ISABELLE FLEURS. L'AGE du 09/03/2022 a décidé détendre l'objet social aux activités de «vente de tous aliments, produits, équipements, objets et accessoires pour animaux».

AL22002169

// DIVERS

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testaments olographes en date du 20 mars 1999 et du 8 juin 2007,
Madame Marie Bernadette Ghislaine **HAURY**, Retraitée, veuve de Monsieur André **COLIGNON**, demeurant à SAINT-BENIN-D'AZY (58270) 7 rue Gilbert Clair Maison de retraite, née à CRUX-LA-VILLE (58330), le 24 juin 1932, décédée à SAINT-BENIN-D'AZY (58270), le 10 mai 2019, a consenti un legs universel.
Ces testaments ont été déposés au rang des minutes de Maître Thibaut MARIE,Notaire à NEVERS (58), 1 Rue Saint Martin, le 3 mars 2022, dont la copie authentique a été reçue par le Tribunal judiciaire de NEVERS le 11 avril 2022.
Opposition pourra être formée auprès de la SCP MARTIN MARIE, notaires associés à NEVERS, référence CRPCEN : 58002, dans le mois suivant la réception parle greffe du tribunal judiciaire de NEVERS de ladite copie de ce testament.

AL22002235

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testaments olographes en date des 13 janvier 2011 et 14 juillet 2019,
Mademoiselle Marie Ange Danièle **SAILLEY**, en son vivant retraitée, demeurant à NEVERS (58000) 5 rue du Petit Mouësse .
Née à LANDECK-ZAMS, (AUTRICHE) le 11 juillet 1947.
Célibataire.
Ayant conclu avec Madame Marie-Claire Yolande Françoise TOUBLAN un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, le 15 février 2012, enregistré de NEVERS le 15 février 2012.
Contrat non modifié depuis lors.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à NEVERS (58000) (FRANCE), le 27 juin 2020.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Dominique MARTIN, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «SCP MARTIN & MARIE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à NEVERS (58000), 1 Rue Saint Martin, le 2 mai 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Dominique MARTIN, notaire à NEVERS (58000), référence CRPCEN : 58002, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL22002236

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 16 août 2012,
Madame Colette **PICHEROT**, en son vivant retraitée, demeurant à NEVERS (58000) 12 rue Saint Genest Résidence Arpavie.
Née à NEVERS (58000), le 20 juillet 1930.
Divorcée de Monsieur Pierre, Louis, Marcel **LOUVET**, suivant jugement rendu par le de NEVERS (58000) le 9 mai 1967, et non remariée.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à NEVERS (58000) (FRANCE), le 13 février 2022.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Dominique MARTIN, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «SCP MARTIN & MARIE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à NEVERS (58000), 1 Rue Saint Martin, le 6 mai 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Dominique MARTIN, notaire à NEVERS (58000), référence CRPCEN : 58002, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL22002238

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

SCM LS en liquidation

au capital social de 200 Euros
Siège social
20 bis, rue Jean Jaures
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
SIREN 509097267 R.C.S. NEVERS

Le 30 mars 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a. décidé la dissolution anticipée de la société à compter du. 1er avril 2022. Madame Tatiana STIOT demeurant 16 route de. Villeberne 58200 COSNE COURS SUR LOIRE, a été nommé. Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 20bis,. rue Jean Jaures 58200 COSNE COURS SUR LOIRE Pour avis.

AL22002070

DISSOLUTION

ECOFIS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 070 euros
Siège social
2 Rue des Grands Jardins
58022 NEVERS
501 600 100 RCS NEVERS

Aux termes du procès-verbal des délibérations en date du 31 mars 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES, société anonyme au capital de 1 544 450 euros, dont le siège social est Place de l'Europe 89000 ST GEORGES SUR BAULCHE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 017 151 200 RCS AUXERRE, a approuvé le projet de fusion établi par acte sous seing privé en date du 11 février 2022 avec la société ECOFIS, ainsi que les apports effectués et leur évaluation.La société absorbante étant propriétaire de la totalité des parts sociales composant le capital social de la société absorbée depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, la société ECOFIS s'est trouvée dissoute sans liquidation à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES qui a constaté la réalisation définitive de la fusion.

AL22002138

CLÔTURE DE LIQUIDATION

DL METHA TRANS

Société Par Actions Simplifiée
en liquidation
au capital de 10000 euros
Siège social et de liquidation :
6 rue Moucault -
58300 DEVAY (Nièvre)
877 730 531 RCS NEVERS

Suivant acte sous seing privé en date du 1er avril 2022, il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, a été déchargé de son mandat et a été prononcé la clôture des opérations de liquidation à effet du 31 octobre 2021. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis et radiation au RCS de NEVERS, Madame Dorothée DRAGAN, liquidateur

AL22002151

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI ALSACE LORRAINE

SCI en liquidation
au capital social de 332 643,76 Euros
Siège social : 14, avenue Marceau
58000 NEVERS
R.C.S. NEVERS 335 037 958

Le 28.03.2022, l'assemblée générale a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 28.03.2022. La société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL22002183

DISSOLUTION

GARAGE JACQUEY
Société par Actions Simplifiée
en liquidation au capital de 56 200 €
Siège social : 6, rue Nicolas Délangé - 58000 NEVERS
320 993 447 RCS NEVERS

Aux termes de l'AGE du 06/05/2022 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.

Mme Dominique AUZEL dt à NEVERS (58) – 31, rue Gabriel Valette a été nommée comme liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à NEVERS (58) – 31, rue Gabriel Valette. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL22002189

DISSOLUTION

LABO 7

SARL au capital de 10 671 €
Siège social : SEPT VOIES
58270 ST FIRMIN
401 349 089 RCS NEVERS

Aux termes de l'AG du 03/05/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 03/05/2022, et sa mise en liquidation.
A été nommé Liquidateur M. Thierry GOUEBAULT demeurant 3, Chemin Sainte Catherine - Sept Voies, 58270 SAINT FIRMIN avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 3, Chemin Sainte Catherine - Sept Voies 58270 SAINT FIRMIN adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.

AL22002192

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL BLOND en liquidation

Siège de liquidation :
9 route de Dhéré - Limonet -
58240 MARS SUR ALLIER
Au capital de 321 570 euros
R.C.S. NEVERS - N° 503 838 435

L'assemblée générale réunie le 20 avril 2022 a approuvé les comptes définitifs de liquidation à effet du 31 décembre 2021, déchargé Mme Régine et M. Jean-Paul BLOND de leur mandat de liquidateur, donné à ces derniers quitus de leur gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Comptes définitifs déposés au RCS de NEVERS.
Pour avis, les liquidateurs.

AL22002221

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/04/2022 il a été constitué une SARL dénommée :FIRATECH. Siège social : 14 rue Bernard Palissy 58000 NEVERS. Capital : 5.000€. Objet : Prestataire en construction et en installation de ligne téléphonique et de fibre optique, import/export, achat/vente de tous produits manufacturés, nettoyage de bâtiments et nettoyage industriel, tous travaux de rénovation. Gérant : Mme FIRAT Fatma, 9 Karaca Ahmet 38076 Gaziantep (TURQUIE). Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

AL22002075

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA
COLLANCELLE du 14/04/2022 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : Fen & Bsørg
Siège : Château de Vaux, 58800 LA COLLANCELLE
Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son
immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 euro
Objet : L'organisation de tous types d'évènements, la
location d'emplacements, d'espaces et hébergements, la
location de tout matériel en lien avec l'objet social, et
toutes activités accessoires ou connexes pouvant se
rattacher à l'objet social ; Toutes opérations industrielles
et commerciales se rapportant à: la création, l'acquisition,
la location, la prise en location-gérance de tous fonds de
commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de
tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées
ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la
cession de tous procédés, brevets et droits de propriété
intellectuelle concernant ces activités ; la participation,
directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations
financières, mobilières ou immobilières ou entreprises
commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet
social ou à tout objet similaire ou connexe ;- toutes
opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet
objet.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux
décisions collectives sur justification de son identité et
de l'inscription en compte de ses actions au jour de la
décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé
dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente
d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des
associés.
Président : Monsieur Pierre VATAGEOT, demeurant 13 Route de Besançon, 25320 GRANDFONTAINE,
Directeur général : Monsieur Olivier BOURGEOIS, demeurant 20 Orée du Bois, 25320 GRANDFONTAINE.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS - Le Président

AL22002098

AVIS DE CONSTITUTION

Il est constitué une SARL dénommée TEEC, au capital de 200 000 €, dont le siège social est 203 Route de Lyon 58000 CHALLUY (France) dont l'objet social est l'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens, droits, parts d'intérêt, valeurs mobilières et immobilières, la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer, le conseil en gestion et le management d'entreprises, et notamment, toutes activités de prestations de services, de conseils et d'assistance au bénéfice des filiales et participations de la société concernant notamment les achats, la gestion de trésorerie du groupe, les fonctions de direction administrative, technique et commerciale, de gestion, de coordination ou de contrôle, la définition de l'encadrement des politiques de management, l'assistance, la stratégie et la politique financière, l'octroi de prêts, de financements, de garanties, la stratégie et la politique de diversification, la recherche de partenariats et croissances externes, dans le cadre de l'animation de ses filiales et participations, la définition de directives relatives à l'impulsion et à la mise en oeuvre de décisions stratégiques, la participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités, l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe, et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, dont les cogérants sont Madame Emilie LANDELLE et Monsieur Thibaut LANDELLE demeurant tous deux 4 Rue du Port 18150 CUFFY, et dont la durée de la société est de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.

AL22002136

Société d'Avocats MARTIN - LECLERC
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 années, d'une Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires régie par les dispositions du Code Civil et du Code de la Santé Publique en cours d'immatriculation au RCS de NEVERS dénommée RED 58 au capital de 300 € en numéraire. Cette société a pour objet l'exercice en commun par ses associés d'activités de coordination et d'éducation thérapeutique, la coopération entre professionnels de santé. Son siège social est situé 7 bis, Avenue Louis Fouchère – 58640 VARENNES VAUZELLES. Les gérants sont M. Arnaud COLIN dt 13 ter rue des Perrières – 58000 NEVERS et M. Samy JAFFRÉ dt 6, Chemin de Taille - Boursault – 58640 VARENNES VAUZELLES.
La transmission des parts sociales s'opère librement entre associés. Les autres transmissions de parts sont soumises à l'autorisation de la collectivité des associés.
Pour avis,
La gérance

AL22002141

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : Au P'tit Morvan ; Forme sociale : SARL à associé unique ; Siège Social : 4, rue du 26 Juin 1944 – 58230 DUN LES PLACES ; Objet social : Activités de boulangerie, pâtisserie, chocolatier, confiseur, glacier, sandwicherie, traiteur - Vente ambulante de produits de boulangerie, pâtisserie, restauration rapide - Restauration rapide, sur place ou à emporter - Exploitation de salons de thé ; Durée de la Société : 99 ans ; Capital social : 1 000 € ; Gérance : Mme Aline GARRIGUENC dt à DUN LES PLACES (58) – 4, rue du 26 Juin 1944 ; Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS.

AL22002165

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à COULOUTRE en date du 29/04/2022, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : TONYBAT,
Siège social : 2 Chemin des Bouleaux, Les Moutiots, 58220 COULOUTRE (Nièvre)
Objet : Aérogommage, travaux de maçonnerie et second œuvre
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 12 000 euros
Gérance : Anthony DUPERRIER, demeurant 2 Chemin des Bouleaux, Les Moutiots, 58220 COULOUTRE
Immatriculation : Au RCS de NEVERS,
Pour avis, le gérant

AL22002203

Notaire

Maître Emilie GUERIN-PEREIRA
Notaire à Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre)
2 rue Lafayette03.86.27.03.15 -
emilie.guerin-pereira@notaires.fr

AVIS DE CONSTITUTION

SCI HOME 3S,
société civile immobilière
au capital de 200 €,

ANNONCES LÉGALES

dont le siège est à
COSNE COURS SUR LOIRE (58200)
56 rue Saint Agnan,
en cours d'immatriculation au RCS de NEVERS

Par acte authentique reçu par Maître Emilie GUERIN-PEREIRA,notaire à COSNE COURS SUR LOIRE, en date du 04 mai 2022, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :Raison sociale : SCI HOME 3S
Objet social :
- l'acquisition, la gestion et, plus généralement,l'exploitation par location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,
- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières,
- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.
Siège social : 56 rue Saint Agnan 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
Capital : 200 euros
Gérance : Monsieur Stève PAURON demeurant à COSNE COURS SUR LOIRE (58200) 56 rue Saint Agnan
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de NEVERS
Pour avis.

AL22002234

YONNE

// MODIFICATION

DÉMISSION DIRECTEUR GÉNÉRAL

V.I. 89
SAS au capital de 80 000 euros
Siège social : FRAUVILLE, SAINT AUBIN CHATEAU NEUF
89110 LE VAL D'OCRE
538 586 868 RCS SENS

Le 21/01/2022, les associés ont pris acte de la démission de Mme Sarah WAYMEL, en qualité de Directeur Général et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Mention en sera faite au RCS de SENS

AL22002148

MODIFICATION DU CAPITAL

SARL PERRICHON SIMON
Société à responsabilité limitée
au capital de 75 000 euros
porté à 150 000 euros
Siège social
1 rue Victor Guichard, 89100 SENS
822 139 309 RCS SENS

L'AGE réunie en date du 11 Mars 2022 a décidé d'augmenter le capital social de 75 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées. Ancienne mention : Le capital social est fixé à soixante-quinze mille euros. (75 000 euros). Nouvelle mention : Le capital social est fixé à cent cinquante mille euros (150. 000 euros). Pour avis, La Gérance

AL22002028

TRANSFORMATION

M.S.
SARL au capital de 3 000 €
Siège social : 2, rue Saint-André,
89250 GURGY
538 400 623 RCS AUXERRE

Le 30/04/2022, l'associé unique a décidé : -d'augmenter le capital social de 9 700 € par incorporation de réserves, - de transformer la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Sa dénomination, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social est fixé à 10 000 €.
Président : M. Stéphane MARTINAT, demeurant 2 rue St André, 89250, GURGY
Cession d'actions : Transmission à un tiers est soumise à agrément.
Droit de vote : Chaque action donne droit à une voix.
Dépôt légal au RCS d'Auxerre

AL22002155

AVIS DE TRANSFORMATION

J2P
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 11, rue du Moulin
89310 MÔLAY
792 438 004 RCS AUXERRE

Suivant délibérations du 30 avril 2022, l'AGE a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit de tiers doit être autorisée par la Société.
M. Jean-Pierre PERROUX, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : M. Jean-Pierre PERROUX demeurant 11, rue du Moulin 89310 MOLAY

AL22002143

CHANGEMENT DE GÉRANT

WILA
SCI au capital de 152.45 €
Siège Social : LA PETITE BROSSE
89150 MONTACHER VILLEGARDIN
407779230 RCS de SENS

Par AGE du 01/04/2022, il a été décidé de nommer nouveau gérant M. LACHEVRE THOMAS demeurant LA PETITE BROSSE 89150 MONTACHER VILLEGARDIN , à compter du 01/04/2022 en remplacement de Mme LACHEVRE ROBERTE DEMISSIONNAIRE.
Mention au RCS de SENS

AL22002149

FIDUCIAL SOFIRAL

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

STELLANGE
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 33 rue de l'Hôpital
89700 TONNERRE
RCS AUXERRE 514 216 134

Aux termes d'une décision en date du 1er mars 2022, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 33 rue de l'Hôpital, 89700 TONNERRE au 57 rue de l'Hôpital, 89700 TONNERRE à compter du 1er mars 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL22002184

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

2THO
SAS au capital de 200 €
Siège Social : 2 rue de la république
89100 SENS
907470009 RCS de SENS

Par AGE du 04/04/2022, il a été décidé de nommer nouveau directeur général Mme RENAULT Christine Martine Beatrice demeurant 25 rue Pierre Mendes France 14540 SOLIERS à compter du 04/04/2022.
Mention au RCS de SENS

AL22002197

MODIFICATION DU CAPITAL

SCI LUDAM
Société civile immobilière
Au capital de 23 000,00 euros
Siège social : 12 rue de l'Egalité
89390 RAVIERES
521 253 104 RCS AUXERRE

Par délibération en date du 15 décembre 2021, les associés réunis en assemblée générale extraordinaire ont décidé de réduire le capital social par voie de l'annulation de 220 parts sociales, le ramenant à la somme de 1 000,00 €.
Ancienne mention : capital de 23 000,00 €
Nouvelle mention : capital de 1 000,00 €
Pour avis, la Gérance.

AL22002207

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

LGP PROMO
SAS au capital de 1000 €
Siège social : 5 rue de Cornat
89570 TURNY RCS SENS 882215627

Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 05/05/2022, il a été décidé de nommer M GUERCI Paul demeurant 5 rue de Cornat 89570 TURNY en qualité de Président en remplacement de Mme GUERCI Laure , à compter du 05/05/2022 . Modification au RCS de SENS.

AL22002218

S.J.B. Société d'Avocats

NON DISSOLUTION

HENNON
Société à responsabilité limitée
au capital de 250 000 euros
Siège social : Z.I. des Galettes
6 Rue Jean Bertin
89600 SAINT FLORENTIN
326 447 331 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 28 AVRIL 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis La Gérance

AL22002219

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

BRENNUS ARJ
Société civile immobilière
au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 9 rue Champfeuillard
89100 SENS
R.C.S. SENS 904 049 749

Aux termes de l'AGE en date du 19/04/2022, transfert du siège social qui était 9 rue Champfeuillard 89100 SENS, au 48 bd du 14 juillet 89100 SENS, à compter du 19 avril 2022.L'art. 4 des statuts sera modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de SENS.
Pour avis, le gérant.

AL22002232

CHANGEMENT DE GÉRANT

EARL DE MEUNIOTTE
EARL au capital de 124 050 €.
Siège social : 89160 ANCY-LE-LIBRE.
408 136 125 RCS AUXERRE.

Le 27 avril 2022, l'associé unique a :
- Constaté que les fonctions de gérant de M. Ludovic NOLLE avaient pris fin le 11 février 2022, date de son décès.
- Nommé aux fonctions de cogérants, à compter du 11 février 2022, M. Frédéric GUÉRIN, demeurant à NOYERS SUR SEREIN (89310), Ferme de Champ de Grillot, et Mme Denise MOSNIER épouse NOLLE, demeurant à ANCY-LE-LIBRE (89160), 5 grande rue. Pour avis, la gérance.

AL22002239

S.J.B. Société d'Avocats

NON DISSOLUTION

SARL AUX DELICES DE SAINTS, SARL au capital de 1 000 euros, Siège social : 4 Rue du Château 89520 SAINTS, 789 480 688 RCS AUXERRE. Aux termes d'une délibération en date du 11/10/2021, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL22002240

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS

SARL AUX DELICES DE SAINTS
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 €
Siège social : 4 Rue du Château -
89520 SAINTS
789 480 688 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 10 avril 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social du 4 Rue du Château, 89520 SAINTS au 13 rue Diderot – 89350 CHAMPIGNELLES, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Il a également été décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale et le nom commercial «SARL AUX DELICES DE SAINTS» par «LE FOURNIL DE MAUD» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

AL22002241

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

FDH
SASU au capital de 319 200 €
porté à 711 500 €
Siège social : 36rue de Jougny –
Cidex 515 A –
89460 DEUX RIVIERES
RCS AUXERRE 899 067 102

Aux termes d'une assemblée générale en date du 19 avril 2022, le capital social a été augmenté de 392 300 € pour le porter de 319 200 € à 711 500 € par voie d'apport en nature.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Ancienne mention : Capital social : 319 200 €
Nouvelle mention : Capital social : 711 500 €.
Mention en sera faite au RCS d'AUXERRE.
Pour avis,
Le Président.

AL22002242

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

LE VERGER SHOP
SAS au capital de 500.000 euros
ZI des Grands Champs
89220 Bléneau
502 154 628 RCS AUXERRE

Par PV des décisions du 07.04.2022, l'associé unique a décidé de désigner en qualité de président M. Faisal Abdullah AL-KHALDI demeurant 7 Th Floor, Alhindi Tower, King Abdullah Road, P.O Box, 614 Alkhobar 31952, Arabie Saoudite, en remplacement de M. Paul HOULSBY démissionnaire.

AL22002244

// GÉRANCE

EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES
Société Anonyme
au capital de 1 544 450 euros
Siège social
Place de l'Europe
89000 ST GEORGES SUR BAULCHE
017 151 200 RCS AUXERRE

AVIS DE FUSION

Aux termes du procès-verbal des délibérations en date du 31 mars 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES a approuvé le projet de fusion signé le 11 février 2022 avec la société ECOFIS, société à responsabilité limitée au capital de 5 070 euros dont le siège social est 2 Rue des Grands Jardins - 58022 NEVERS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 501 600 100 RCS NEVERS.La société EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES, étant propriétaire de la totalité des parts sociales composant le capital social de la société ECOFIS, absorbée, l'apport n'a pas été rémunéré par une augmentation de capital et la société ECOFIS a été dissoute sans liquidation à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES, du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.Pour avis.
Le Conseil d'Administration

AL22002137

LOCATION GÉRANCE

Suivant acte ssp en date du 01/05/2022, la société KLEBERCO TAXIS SARL au capital de 24960 €, RCS 325816460 CRETEIL, 81 avenue Flouquet 94240 L HAY LES ROSES, représenté par Arthur RODA a donné en location gérance à M. BELISAIRE Maxime 21 Sentier des preaux 89340 CHAMPIGNY rcs 433150257 un fonds de commerce de Autorisation de stationnement n°3320 et du véhicule équipé taxis associé sis et exploité au 21 Sentier des preaux 89340 CHAMPIGNY, pour une durée allant du 01/05/2022 au 30/04/2023 renouvelable par tacite reconduction.

AL22002229

// ENQUÊTE PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Société SÉCALIA CHÂTILLONNAIS
4, boulevard Beauregard,
21600 Longvic

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE POUR LE PROJET D'UNE INSTALLATION DE MÉTHANISATION SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE CÉRILLY (21) ET SAINTE-COLOMBE-SUR-SEINE (21)
Par arrêté préfectoral n° 145 du 9 février 2022, sera ouverte une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société SÉCALIA CHÂTILLONNAIS, dont le siège social est situé 4, boulevard Beauregard, à Longvic, en vue d'obtenir du préfet de la Côte-d'Or l'autorisation environnementale pour le projet d'une installation de méthanisation sur le territoire des communes de Cérilly et Sainte-Colombe-sur-Seine (21), avec cinq plates-formes décentralisées sur les communes deLouesme (21), Lucenay-le-Duc (21),Poiseul-la-Ville-et-Laperrière (21), Savoisy (21) etTouillon (21).
Le préfet de la Côte-d'Or est compétent pour délivrer ou refuser ladite autorisation d'exploiter cette installation classée.
D'une durée de 32 jours, cette enquête est prescrite **du mardi 10 mai 2022, à 9h00, au vendredi 10 juin 2022, à17h00**, en mairies de Cérilly (21), siège de l'enquête,Sainte-Colombe-sur-Seine (21) Louesme (21), Savoisy (21),Lucenay-le-Duc (21) Poiseul-la-Ville-et-Laperrière (21),Touillon (21), Lanty-sur-Aube (52), Jully (89),Vitry-le-Croisé (10).
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à **Monsieur Laurent DRUOT**, coordonnateur du projet, 4,boulevard de Beauregard, 21600 Longvic, tél. 06.82.86.71.16,e-mail : laurent.druot@dijon-cereales.fr
Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier comprenant notamment une étude d'impact et l'avis des services, l'avis de la Mission régionale d'Autorité environnementale de Bourgogne - Franche-Comté ainsi que le mémoire en réponse du pétitionnaire seront déposées en mairies de Cérilly (21), siège de l'enquête,Sainte-Colombe-sur-Seine (21) Louesme (21), Savoisy (21),Lucenay-le-Duc (21) Poiseul-la-Ville-et-Laperrière (21),Touillon (21), Lanty-sur-Aube (52), Jully (89),Vitry-le-Croisé (10), où le public pourra en prendre connaissance pendant les heures habituelles d'ouverture et dans le respect des consignes sanitaires mises en place :
- mairie de Cérilly (21) : vendredi, de 9h00 à 12h00 et de14h00 à 17h00 ;
- Sainte-Colombe-sur-Seine : lundi, mardi et jeudi, de 9h00à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ; mercredi et vendredi, de 9h00à 12 h00 ;
- mairie de Louesme (21) : mardi, de 9h30 à 12h00 et de14h30 à 19h00 ;
- mairie de Savoisy (21) : mardi, de 9h00 à 12h00 ;vendredi, de 14h00 à 17h00 ;
- mairie de Lucenay-le-Duc (21) : mercredi, de 8h30 à 12h00et de 13h00 à 17h30 ; vendredi, de 13h00 à 17h30 ;
- mairie de Poiseul-la-Ville-et-Laperrière (21) : vendredi,de 9h30 à 12h00 ;
- mairie de Touillon (21) : jeudi, de 8h00 à 12h00 et de13h00 à 17h00 ;
- Lanty-sur-Aube (52) : mardi, de 10h30 à 12h30 ; mercredi,de 15h30 à 18h00 ;
- Jully (89) : mardi, de 13h30 à 15h30 ; vendredi, de 13h30à 15h30 ;
- Vitry-le-Croisé (10) : mardi et jeudi, de 13h00 à 15h00 ;
- sur support papier à la préfecture de la Côte-d'Or,direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, pôle environnement et urbanisme,section ICPE, de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30, du lundi au vendredi, **dans le respect des consignes sanitaires mises en place ;**
- sur le registre dématérialisé mis en place jusqu'au vendredi 10 juin 2022, à 17h00, en se connectant sur l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/2903 ;
- sur le site inTernet de la préfecture : http://www.cote-dor.gouv.fr/rechercher-par-commune-a2370.html;
- sur un poste informatique en mairie de Cérilly (21), siège de l'enquête (cf. horaires d'ouverture cités ci-dessus).
Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut consulter le dossier et consigner ses observations et propositions écrites :
- sur les registres d'enquête ouverts à cet effet, établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par un membre de la commission, tenus à sa disposition dans chaque lieu de l'enquête, soit en mairies de Cérilly (21), siège de l'enquête, Sainte-Colombe-sur-Seine (21), Louesme (21),Savoisy (21), Lucenay-le-Duc (21),Poiseul-la-Ville-et-Laperrière (21), Touillon (21),Lanty-sur-Aube (52), Jully (89), Vitry-le-Croisé (10) - (Cf.horaires d'ouvertures cités ci-dessus) ;
- sur le registre dématérialisé mis en place jusqu'au **vendredi 10 juin 2022, à 17h00**, en se connectant sur l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/2903 ;
- par courriel, jusqu'à la clôture de l'enquête publique,soit au plus tard **le vendredi 10 juin 2022, à 17h00**, sur l'adresse électronique du registre dématérialisé : enquete-publique-2903@registre-dematerialise.fr
- les observations pourront également être adressées par voie postale, en mairie de Cérilly (21), **siège de l'enquête**,à l'attention de Madame Chantal DUBREUIL, présidente de la commission d'enquête désignée, avant la clôture de l'enquête, soit au plus tard le vendredi 10 juin 2022, à17h00.
La commission d'enquête est composée comme suit :
- présidente : Madame Chantal DUBREUIL ;
- membres titulaires : Madame Josette CHOUET-LEFRANC,Monsieur Gilles GIACOMEL.
La commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à la disposition du public aux jours et heures précisés ci-dessous, dans le respect des consignes sanitaires mises en place :
- commune de Cérilly (siège de l'enquête) : mardi 10 mai2022, de 9h00 à 12h00 ; vendredi 20 mai 2022, de 14h00 à17h00 ; vendredi 10 juin 2022, de 14h00 à 17h00 ;
- commune de Sainte-Colombe-sur-Seine : mardi 10 mai 2022,de 14h00 à 17h00 ; vendredi 3 juin 2022, de 9h00 à 12h00 ;vendredi 10 juin 2022, de 9h00 à 12h00 ;
- commune de Poiseul-la-Ville-et-Laperrière : vendredi 13mai 2022, de 9h00 à 12h00 ; vendredi 27 mai 2022, de 9h00 à12h00 ;
- commune de Lucenay-le-Duc : vendredi 13 mai 2022, de 14h00à 17h00 ; vendredi 27 mai 2022, de 14h00 à 17h00 ;
- commune de Savoisy : mardi 17 mai 2022, de 9h00 à 12h00 ; mardi 31 mai 2022, de 9h00 à 12h00 ;
- commune de Touillon : mardi 17 mai 2022, de 14h00 à 17h00 ; samedi 28 mai 2022, de 9h00 à 12h00 ;
- commune de Louesme : mardi 24 mai 2022, de 14h00 à 17h00 ; vendredi 3 juin 2022, de 14h00 à 17h00 ;
- commune de Lanty-sur-Aube (52) : mardi 24 mai 2022, de9h00 à 12h00 ;
- commune de Jully (89) : mardi 31 mai 2022, de 14h00 à17h00 ;
- commune de Vitry-le-Croisé (10) : vendredi 20 mai 2022, de9h00 à 12h00.
Le préfet de la Côte-d'Or adressera, dès leur réception,copie du rapport, de ses annexes et des conclusions de la commission d'enquête à la personne responsable du projet et à la mairie de chacune des communes où s'est déroulée l'enquête pour y être tenue à la disposition du public durant un an.
Ces documents seront également consultables par le public pendant la même durée :
- à la préfecture de la Côte-d'Or, direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, pôle environnement et urbanisme, section ICPE,de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30, du lundi au vendredi ;
- sur le site Internet de la préfecture : http://www.cote-dor.gouv.fr/rechercher-par-commune-a2370.html;
- sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/2903
Le Préfet
signé
Fabien SUDRY

AL22001946

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 9 mai 2022, le Maire de la Commune de Varennes, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au déclassement du chemin communal dit « Chemin du Sentier de Chaumeriot » dans le domaine privé de la Commune en vue de son aliénation.
L'enquête se déroulera à la mairie, pendant 15 jours, aux jours et heures suivants, du Lundi 30 mai 2022 au Lundi 13 juin 2022 :
− Lundi 30 mai 2022 de 9h00 à 12h00
− Samedi 4 juin 2022 de 9h00 à 11h30
− Lundi 6 juin 2022 de 9h00 à 12h00
− Vendredi 10 juin 2022 de 16h00 à 18h00
− Lundi 13 juin 2022 de 14h00 à 17h00
Chacun pourra y prendre connaissance du dossier, et, éventuellement,consigner ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur.
M. Pierre GUION, Chargé d'affaire à France Télécom en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et recevra en mairie :
Le lundi 30 mai 2022, de 9 heures à 12 heures ;
Le lundi 13 juin 2022, de 14 heures à 17 heures

AL22002249

// VENTE AUX ENCHÈRES

Cabinet de Maître Fabien CORNU,
Cabinet THUAULT- FERRARIS- CORNU,
demeurant 2 Rue de la Banque, BP 327
89005 AUXERRE CEDEX,
T. 03 86 72 09 80

VENTE IMMOBILIÈRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire d'AUXERRE - 1 Place du Palais de Justice, 89000 AUXERRE
L'adjudication aura lieu le VENDREDI 17 JUIN 2022 A 14H
A la requête de : **CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE ILE-DE-FRANCE** Banque coopérative régie parles articles L 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, S.A. à Directoire et à Conseil d'Orientation et de surveillance au capital de 2.375.000.000 Euros ayant son siège social à PARIS 1er, 19 Rue du Louvre et immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 382 900 942. Intermédiaire d'assurances, immatriculée à l'O.R.I.A.S.sous le n° 07005200, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés audit siège. Ayant pour Avocat **Me Fabien CORNU, Cabinet THUAULT- FERRARIS- CORNU**, Avocats au Barreau de l'Yonne.
DESIGNATION
UNE MAISON D'HABITATION À CHAMPIGNELLES (89)
Sise 11 Rue des Erables – « Les Baudons »
Cadastrée Section ZY n° 27, « 11 Rue des Erables » pour 6a 74ca
Et Section ZY n° 87, lieudit « Les Baudons jardin » pour 1a 41ca
Soit une contenance totale de 8a 15ca
Comprenant : Rez-de-chaussée : WC, chambre/bureau, séjour avec coin cuisine
A l'étage : une chambre, salle-de-bains avec WC
Jardin
MISE à PRIX : 45.000 Euros
Outre les charges clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente
Les enchères sont obligatoirement portées par le ministère d'un avocat au Barreau d' AUXERRE
Fait et rédigé à AUXERRE, le 3 mai 2022 signé,
Me Fabien CORNU
CONDITIONS DE LA VENTE :
- Consultation sans frais du cahier des conditions de vente dressé par **Me Fabien CORNU,Cabinet THUAULT- FERRARIS- CORNU**, décrivant les conditions de la vente, auprès du Secrétariat Greffe du JEX du Tribunal Judiciaire d'Auxerre, 1 Place du Palais – 89000 AUXERRE
où il est déposé et au cabinet de l'Avocat poursuivant.
Pour tous renseignements et pour enchérir, s'adresser : Au Cabinet de **Me Fabien CORNU, Cabinet THUAULT- FERRARIS- CORNU**, demeurant 2 Rue de la Banque, BP 327- 89005 AUXERRE CEDEX, **T. 03 86 72 09 80**
VISITE LE : MERCREDI 8 JUIN 2022 DE 11H A 12H

AL22002190

// DIVERS

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/05/2022 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de Monsieur **Rida BOUDZAT** 26 A rue d'Auxerre 89470 Monéteau. RCS Auxerre 837728575. CIP 4502.

AL22002122

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/05/2022 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl SARL LES **BOULANGERIES DE GERMIGNY** 9 route de Saint Florentin 89600 Germigny. RCS Auxerre 414049619. CIP 4504.

AL22002124

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/05/2022 prononçant l'ouverture de la procédure de Liquidation Judiciaire au profit de la **SAS JH AUTO** 12 Allée Roublot 89000 Auxerre (achat, vente automobile). RCS Auxerre 888883246. CIP 4538. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL22002125

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/05/2022 prononçant l'ouverture de la procédure de Liquidation Judiciaire au profit de **Monsieur Damien Maurice Émile Anthelme DURAND** 12 rue Pasteur 89400 Cheny (jardinier paysagiste). RCS Auxerre 802945485. CIP 4539. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL22002126

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/05/2022 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **SAS STEELYRAV** 13 rue Colonel Rozanoff 89000 Auxerre (gestion d'installations et d'équipements sportifs). RCS Auxerre 812614204. CIP 4510. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL22002127

Jugement du Tribunal de Commerce de Nanterre en date du 19/04/2022, prononçant la résolution du plan de redressement et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la **SAS THE NEW KASÉ** - Centre Commercial Géant Avenue Haussmann Zac des Clairions Lot N°25 89000 Auxerre (achat, vente informatique téléphonie) - RCS NANTERRE 793.042.698. Date de cessation des paiements : 01/04/2022. L'activité est maintenue jusqu'au 10/05/2022. Les créances sont à déclarer entre les mains du Liquidateur : la SCP B.T.S.G. prise en la personne de Me Marc Sénéchal - 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine, ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de Commerce, dans les deux mois à compter de la publication de la décision au Bodacc.

AL22002140

ANNONCES LÉGALES

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code Civil
Article 1378-1 du Code de procédure civile
Loi N° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Par testament olographe, en date à LEZINNES du 1er juillet 2007 ,
Madame Suzanne Blanche Marguerite RABILLON veuve de Monsieur Mattéo CHIAVAZZA, en son vivant demeurant à ANCY LE FRANC (Yonne) né(e) le 21/04/1928 à VILLEFRANCHE (89120), décédé(e) à ANCY LE FRANC (89160), le 21/04/2022 ,
A institué un ou plusieurs légataires universels.
Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes d'un procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Lavoillotte, notaire à Ancy le Franc (Yonne), le 4 mai 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de la saisine.
Les oppositions pourront être formées auprès du Notaire chargé du règlement de la succession Maître Benoît LAVOILLOTTE Notaire à ANCY LE FRANC (Yonne) CRPCEN 089087, dans le mois suivant la réception par le greffe du TGI d'AUXERRE, de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament .
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis.

AL22002204

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Hervé CHANTIER, Notaire à APPOIGNY (Yonne)**, le 6 mai 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
Monsieur Philippe Jacques **DUCRE**, Gérant, et Madame Karine Nathalie **LEPRETRE**, Directrice administrative, demeurant ensemble à BASSOU (89400) 12 grande rue. Mariés à la mairie de LEVIS (89520) le 28 août 1999.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de Grande Instance.
Pour avis et mention.
Le notaire.

AL22002248

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

SCI A.D.S.

SCI au capital de 152,45 euros
Siège social
Z.I. DES VAUGUILLETTES
89100 SENS
Siège de liquidation
8 RUE DE LA COOPERATION
89100 SENS
349 588 160 RCS SENS

L'AGE réunie le 31/08/2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions. prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Alain DE SCHRYVER, demeurant 8 Rue de la Coopération 89100 SENS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les. affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les. besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est. fixé 8 Rue de la Coopération 89100 SENS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les. actes et documents concernant la liquidation devront être. notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation. seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au RCS. Pour avis - Le Liquidateur

AL22001968

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI A.D.S.

SCI en liquidation
au capital 152,45 EUROS
Siège social
Z.I. DES VAUGUILLETTES 89100 SENS
Siège de liquidation
8 RUE DE LA COOPERATION 89100 SENS
349 588 160 RCS SENS

L'AG réunie le 29/03/2022 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Alain DE. SCHRYVER, demeurant 8 Rue de la Coopération 89100 SENS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 31/08/2021. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en. annexe au RCS. Pour avis - Le Liquidateur

AL22001969

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI de L'OLYMPE

SCI au capital de 76000 €
Dont le siège se situe au
6 RUE DES SEIGLES 89100 COURTOIS
RCS de Sens sous le N° 432 915 783

Aux termes d'un délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 AVRIL 2022 la collectivité des associés a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes du liquidateur ont été déposées au greffe du tribunal de commerce de Sens.

AL22002153

AVIS DISSOLUTION-LIQUIDATION

CHAMP de la GRAVIERE

Société civile immobilière
au capital de 111 352,19 euros
Siège social : 20 rue Saint André
89250 GURGY
318 457 843 RCS AUXERRE

Par assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2021, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2021 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.
A été nommé comme liquidateur :
Monsieur Jean-Pierre THELLIER, demeurant La ferme du Boulay 37270 ST MARTIN LE BEAU à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.
Le siège de la liquidation est fixé 20 rue Saint André 89250 GURGY.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le 31 décembre 2021, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport de Monsieur Jean-Pierre THELLIER, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d' Auxerre.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS d'Auxerre.
Pour avis

AL22002175

GROUPE etc
LE PARTAGE DES VALEURS

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : SCI DES 1 ET 3 RUE FERNAND LAMIDE.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 1036 euros.
Siège social : 1 Rue FERNAND LAMIDE, 89210 BRIENON SUR ARMANCON.
414965137 RCS de Sens.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 avril 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 24 avril 2022. Monsieur Chrsitophe MORIN, demeurant 50 Rue Xavier de Saxe 89500 CHAUMOT a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis.
Le liquidateur

AL22002217

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS DE DISSOLUTION

PIERRE LAROUSSE SCI

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 152,45 euros
Siège social : Rue Pierre Larousse
89400 MIGENNES
379 202 153 RCS SENS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 9 mars 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 9 mars 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Philippe BONNARDOT, demeurant Rue de la Bergerie – 89400 ORMOY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Rue de la Bergerie - 89400 ORMOY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL22002225

AVIS DE DISSOLUTION

SNC BAR DU CENTRE

Société en Nom Collectif
Au Capital de 1 524 Euros
Siège social : 11 Place du Chateau
89560 Courson les Carrieres
R.C.S : AUXERRE 430128843

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 DECEMBRE 2021, les actionnaires ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 DECEMBRE 2021 et sa mise en liquidation amiable.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Monsieur GOUSSET JEAN PIERRE demeurant St Martin – Druyeres Les Belles Fontaines 89560 Champlay, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 11 Place du Chateau – 89560 Courson les Carrières adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de AUXERRE.
Mention sera faite au RCS de AUXERRE.
Pour Avis,
La gérance.

AL22002226

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

SNC BAR DU CENTRE

Société en Nom Collectif
Au Capital de 1 524 Euros
Siège social : 11 Place du Château
89560 Courson les Carrières
R.C.S : AUXERRE 430128843

L'Assemblée Générale Ordinaire réuni le 31 DECEMBRE 2021 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de AUXERRE, en annexe au RCS.
Pour Avis,
Le Liquidateur

AL22002227

// CONSTITUTION

SCP TOPIN-BERARDO 96 Grande rue 89800 MALIGNY

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte reçu par Me Emilie BERARDO notaire à MALIGNY le 4 mai 2022, il a été constitué une société civile immobilière dénommée SCI RUPERO, au capital de 100 €, dont le siège est à PERRIGNY (89000) 9 Grande rue. Objet social: propriété, gestion, acquisition, location de tous biens mobiliers et immobiliers. Gérant: Mme Marlène LAFOND épouse MARTINS, demeurant à PERRIGNY (89000) 9 Grande rue. Clause d'agrément des cessions de parts. Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Auxerre. Pour insertion. Me BERARDO

AL22002158

Etude de Maître Véronique LE DANTEC,
Notaire à SAINT-JULIEN-DU-SAULT
(Yonne)

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Véronique LE DANTEC , Notaire, titulaire d'un Office Notarial à SAINT-JULIEN-DU-SAULT, 12 Faubourg de la Croix, le 26 avril 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La raison d'être de la société est familiale.
Dénomination sociale : BLG.
Siège social : SALIGNY (89100), 10 rue du Gué=.
Durée : 99 années
Capital social : DEUX CENTS EUROS (200,00 EUR).
Les apports sont uniquement en numéraire.
Les parts sont librement cessibles au profit d'un associé, de son conjoint, d'un ascendant ou descendant dudit associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Gérant : Madame Fatiha ADROUCHE 10 rue du Gué - SALIGNY (89100).
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SENS.
Pour avis
Le notaire.

AL22002160

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 23/04/2022, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : AGRAFES VITI 4.0
Objet social : La création, la production et la commercialisation d'agrafes utilisées dans le domaine viticole
Siège social : Z.A. DU SOLEIL LEVANT, 21 ROUTE DE QUENNE, 89290 VENOY
Capital : 30 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS AUXERRE
Président : Monsieur DUVAL JEAN-CLAUDE, demeurant 64 GRANDE RUE, 89400 BASSOU
Directeur général : Monsieur DESBORDES JEAN-YVES, demeurant 34 RUE DU DOCTUER ROUX, 41200 ROMORANTIN LANTHENAY
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Clause d'agrément : Les action sont librement cessible entre actionnaires uniquement avec accord du président de la société. Tout autre cession nécessite l'agrément préalable de la collectivité des associés.

AL22002164

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/04/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : SB SHOW JUMPING
Forme : SASU
Capital social : 100 €
Siège social : 21 Grande Rue, 60300 AVILLY SAINT LEONARD
Objet social : D'héberger, d'élever et de dresser des chevaux, la pension de propriétaire, entrainement et valorisation de chevaux de sport - D'acheter, d'élever et de louer ou vendre des chevaux ou des poneys - De participer à tous concours permettant de valoriser les équidés - De faire pratiquer l'équitation sous toutes ses formes : promenades, concours hippiques ou d'élevages et activités touristiques - Et plus généralement la réalisation de toutes opérations commerciales, financières, mobilières, immobilières ou autres en rapport avec son objet social
Président : Mme Sarah BARKER demeurant 21 Grande Rue, 60300 AVILLY SAINT LEONARD
Clause d'admission : Chaque action donne droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COMPIEGNE

AL22002176

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 28/04/2022, il a été constitué une SARL dénommée :
MD AUTO
Siège social : 1 route de Voulx 89100 SENS **Capital :** 30000 € **Objet social :** La vente, l'installation, l'entretien, la révision, la réparation et la fourniture de services destinés à l'automobile,
La location de véhicules sans chauffeur,
L'achat et la vente de véhicules
Gérance : M Denis DESVAUX demeurant 7 rue Pierre Castets Appt 107 89100 SENS **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SENS.

AL22002224

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VENOUSE du 26 AVRIL 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : HOLDING DUBESSET
Siège : 21 Rue de Pontigny, 89230 VENOUSE
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 15 000 euros
Objet : Prise de participation dans toutes sociétés et personnes morales ; Prestations de services administratives, de gestion, techniques et commerciales ;
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président :
Monsieur Romain DUBESSET, demeurant 21 Rue de Pontigny – 89230 VENOUSE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

AL22002188

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé, avis est donné de la constitution d'une Société civile immobilière dénommée :
COM IMMOBILIER
Siege Social : 8 allée des Palmes, 89000 AUXERRE
Objet : Acquisition, Gestion, Vente et plus généralement l'exploitation par location ou tout autre forme de tous biens immobiliers que la Société se propose d'acquérir ; tous droits sociaux, donnant vocation à la propriété, jouissance de biens immobiliers, l'édification, l'aménagement de constructions, l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières, placements, investissements financiers ; et l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de ces objets
Durée : 99 années
Capital : 500 € en numéraire
Gérance : Monsieur Mick, Jean, Michel COURTOIS, demeurant 10 rue des Vignes, Les Breandes, 89000 PERRIGNY ; et Monsieur Corentin, Sabreddine OUIRAN, demeurant 8 Allée des Palmes, 89000 AUXERRE,
Cession de parts : Cessions libres entre associés, au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Cession à des tiers qu'avec l'autorisation préalable de l'AGE.
Immatriculation au RCS d'AUXERRE.

AL22002222

Retrouvez-nous sur agribourgogne.fr
L'information vous accompagne partout !
Ordinateur - Tablette - Smartphone



Bulletin d'abonnement
à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE - 1, Rue des Coulots - CS80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40 - abonnement@terres-de-bourgogne.net

AVEC VOTRE ABONNEMENT

Vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site agribourgogne.fr

Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants *

☐ BOVINS VIANDE
☐ GRANDES CULTURES
☐ FRUITS et LÉGUMES
☐ LAIT
☐ PORCS
☐ VOLAILLES
☐ LA CHÈVRE
☐ PÂTRE
☐ VIGNE

NOM
PRÉNOM
RAISON SOCIALE
RUE
CP VILLE
TÉL. PORT.
EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE
☐ Je règle €
par carte bancaire n°
Date d'expiration
SIGNATURE

Terres de Bourgogne

☐ Je m'abonne pour 1 AN - 120 €
☐ Je m'abonne pour 2 ANS - 220 €
☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix *
☐ pour 1 an 53 €
☐ pour 2 ans 106 €
TOTAL